



Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 15 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de VERRIERES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence du Maire, M. VIAUD Christophe.

Etaient présents : M. VIAUD Christophe – Mme VERGNAUD Catherine - M. GIRAULT Pierrick - Mme METAYER Catherine - Mme ROBERT Catherine - Mme REBEYRAT Bernadette - Mme THIMONIER Sylvie –M. CARPENTIER Régis - M. DEMEESTER Guillaume - M. FROMENTEAU Michel - Mme DECHATRE Sylvie

Etaient absents excusés : M. MOISY Patrick - M. LEDEVIN Mikael - Mme BELLO Valérie – M. BLANCHARD Olivier

Etaient absents :

A été nommé secrétaire : Mme THIMONIER Sylvie

<u>Date de convocation :</u> 09/01/2025	<u>Nombre des membres :</u> - en exercice : 15 - présents : 10 - votants : 10
---	---

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 04/12/2024 :

Il n'y aucune remarque sur ce document, qui est validé.

Arrivée de Mme CUGNY Lucie

L'agent a fait le déplacement afin de pouvoir se présenter en personne à l'ensemble des élus présents. Elle explique être arrivée du département de l'Yonne sur un poste à responsabilités, dans le domaine technique (urbanisme et voirie) et donc des contraintes. Le Maire explique qu'elle reprend le poste libéré suite au départ de Marine.

Monsieur le Maire a l'honneur de céder la parole à Grégory Hartard, conseiller municipal et correspondant défense de la commune de Coume en Moselle. Cette commune est liée par des liens d'amitié très forts grâce à une charte de jumelage signée pour la première fois en 1970, renouvelée en octobre 2021, en présence de Jean-Michel Brun, le maire de Coume, ainsi que du président du conseil départemental de la Moselle et de nombreux élus des deux départements. Au nom de la municipalité de Coume et des Coumois, Grégory Hartard présente ses meilleurs vœux au conseil municipal et aux habitants de Verrières. Il exprime son honneur de pouvoir s'adresser à nous lors de cette séance du conseil municipal. Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue à Verrières et lui souhaite un agréable séjour dans la Vienne. Il lui demande également de transmettre ses salutations chaleureuses à l'ensemble des Coumois.

Points à ajouter :

- Devis Verrières Jardins Loisirs : taillage d'arbres à l'école et au monument aux morts

Prochaine réunion du conseil municipal : le mercredi 5 février 2025 – 20h30

1 - Finances

Point sur la trésorerie

Un point sur l'état de la trésorerie a été réalisé durant la séance.



2 – Travaux

Point sur la consultation pour la marché de travaux du groupe scolaire

M. Le Maire souhaite informer le conseil de l'avancée de ce dossier. Une première consultation a été lancée avec une date limite de remise des offres le 13/12/2024. Une à plusieurs offres ont été faites pour chacun des lots, à l'exception de deux, pour lesquels un nouveau marché a été publié. Le lot 2 a été scindé en deux (charpente bois et bardage – charpente métallique) et relancé pour motif d'infructuosité. Le lot 12 a été relancé pour motif d'intérêt général car les offres proposées étaient au-dessus de l'estimation de la maîtrise d'œuvre. La date limite de remise des offres pour cette nouvelle publication est le 28/01/2025. Mme Favreau viendra présenter les résultats de cette consultation lors du conseil du 05/02/2025. M. le Maire ajoute qu'à première vue, les offres proposées sont dans l'enveloppe établit par le maître d'œuvre, voire un peu inférieures.

Demande de subvention pour le projet Sausseau

Un arrêté de péril éminent a été pris le 14/12/2023 concernant le risque potentiellement important pour le voisinage et les passants de la grand rue. Malgré les préconisations du bureau d'études structure qui ont été respectées à la lettre, mise en place d'une déviation PL dans la grand rue, démolition des cheminées, étayage des parties fragilisées, mise en place d'un périmètre de sécurité physiquement par des barrières...

M. Le Maire souhaite, à l'appui de la proposition de projet de la société IPA VRD, d'une part, présenter au Conseil le plan de financement établi pour ce projet et d'autre part, demander au conseil l'autorisation de réaliser des demandes de subventions :

Dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant en €	
TPOCO Démolition	59 910,00 €	DETR	250 000,00 €	33,71%
Economiste et architecte (estimation réalisée par Charles Gruwez)	290 858,00 €	DSIL	250 000,00 €	33,71%
Maîtrise d'œuvre (estimation réalisée par IPA VRD)	390 776,50 €	Autofinancement	241 544,50 €	32,57%
Total	741 544,50 €		741 544,50 €	

M. Le Maire ajoute que suite à un échange avec le Préfet, la sollicitation d'une subvention via le fonds friche ne sera pas fructueuse car le processus est long et compliqué, et qu'il est préférable de faire des demandes sur la DETR et la DSIL en mettant en avant l'urgence de la situation.

Dans le cadre du budget 2025, les travaux urgents (démolition – reconsolidation) seront inscrits. Le réaménagement pourra, quant à lui, attendre.

M. DEMEESTER informe le Conseil du fait que le panneau de déviation qui se situe route de Lhonnaizé n'est pas stable et que cela nécessite l'intervention de l'entreprise qui les ont installés. Par ailleurs, route de Lussac, les bordures sont abîmées du fait du passage plus fréquent des poids lourds.

Délibération 20250115MC01

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal le plan de financement ci-après :

Dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant en €	
TPOCO Démolition	59 910,00 €	DETR	250 000,00 €	33,71%
Economiste et architecte (estimation réalisée par Charles Gruwez)	290 858,00 €	DSIL	250 000,00 €	33,71%
Maîtrise d'œuvre (estimation réalisée par IPA VRD)	390 776,50 €	Autofinancement	241 544,50 €	32,57%
Total	741 544,50 €		741 544,50 €	



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

A l'unanimité

Valide le plan de financement proposé concernant les travaux de l'ilôt Sausseau ;

Autorise M. Le Maire à déposer les demandes de subventions auprès des partenaires et à signer tout document s'y rapportant.

Demande de subvention du Fonds Patrimoine Sorégies pour la réfection du lavoir

M. Le Maire rappelle au Conseil qu'un devis a été validé pour un montant de 11422.33 euros TTC. Afin d'alléger cette dépense, M. Le Maire souhaite solliciter une subvention auprès du Fonds Patrimoine de la Sorégies.

M. GIRAULT ajoute que la société BOUTINEAU commencera les travaux avant le mois de septembre 2025.

Délibération 20250115MC02

Monsieur Le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès du Fonds Patrimoine de la Sorégies afin de financer la réfection du lavoir en 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

A l'unanimité

Autorise M. Le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Fonds Patrimoine de la Sorégies et à signer tout document s'y rapportant.

Proposition de devis pour des travaux de voirie sur les parkings de l'espace de santé

Le Maire met en avant que ce pôle de santé contribue à l'attractivité de notre commune, ce dont nous pouvons être fiers. Il suggère également de réaménager les massifs de fleurs pour offrir un accueil encore plus chaleureux à ce pôle. Par ailleurs, il souligne que les agents techniques de la commune disposent des compétences requises pour moderniser ces espaces verts.

Dans le cadre de l'aménagement des parkings de l'espace de santé, la société ARLAUD IRIBARREN a établi un devis pour 19542.90 € HT, soit 23451.48 € TTC. Sur cette somme, 12000 € seront pris en charge par la CCVG.

M. Le Maire ajoute que la CCVG avait fait établir un devis auprès d'une autre entreprise et que ce dernier s'élevait à 38 000 € environ. Au final, avec la participation de la CCVG, l'espace de santé sera doté d'un parking qualitatif dont le coût s'élèvera à 7542.90 € HT pour la commune. La CCVG va prendre en charge, également, une prestation de géomètre afin de redéfinir précisément les zones. Restera à demander un devis pour le marquage au sol. Ce devis sera inscrit dans le budget 2025. Les membres du Conseil mettent en avant le fait qu'il faudra préserver les arbres actuellement en place sur le parking.

Délibération 20250115MC03

Monsieur Le Maire présente au Conseil municipal la proposition de la société ARLAUD IRIBARREN pour les travaux de voirie au niveau des parkings de l'espace de santé pour un montant total HT de 19542.90 €, soit 23451.48 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

A l'unanimité

Valide la proposition ci-dessus.

Proposition de devis pour des travaux de rafraîchissement de peinture à la médiathèque

Suite à la commission « médiathèque » de 2024 et dans le cadre des 20 ans de la médiathèque pour septembre 2025, la société MIGNERE a établi un devis pour un rafraîchissement des peintures de la médiathèque. Ce devis s'élève à 1188 € HT, soit 1425.60 € TTC.

M. DEMEESTER demande à être prévenu de la date d'intervention afin de pouvoir modifier l'installation de la sirène.

Il sera par ailleurs demandé à l'entreprise d'intervenir durant la fermeture de la médiathèque, à savoir les deux dernières semaines de janvier 2025.



Délibération 20250115MC04

Monsieur Le Maire présente au Conseil municipal la proposition de la société MIGNERE pour les travaux de rafraîchissement de peinture de la médiathèque pour un montant total HT de 1188.00 €, soit 1425.60 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

A l'unanimité

Valide la proposition ci-dessus.

Proposition de devis pour des travaux de taille d'arbres

M. Le Maire présente au Conseil un devis pour la taille d'arbres à l'école (1 arbre) ainsi qu'au monument aux morts (5 arbres) de la société VERRIERES JARDINS LOISIRS. Ce devis s'élève à 1324.50 € HT, soit 1589.40 € TTC.

Délibération 20250115MC05

Monsieur Le Maire présente au Conseil municipal la proposition de la société VERRIERES JARDINS LOISIRS pour les travaux de taille d'arbres à l'école et au monument aux morts pour un montant total HT de 1324.50 €, soit 1589.40 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

A l'unanimité

Valide la proposition ci-dessus.

Information sur les travaux SRD concernant la pose de câbles électriques enterrés

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux, M. Le Maire souhaite informer le Conseil sur le déroulement des travaux. Une ligne à haute tension va être enterrée. Une réunion va avoir lieu le 20/01/2025. Les travaux débiteront au niveau de la zone économique pour traverser, notamment, la Binotière. Les riverains ont reçu un courrier d'information.

Mme ROBERT alerte sur les conséquences économiques que pourraient avoir ces travaux sur les entreprises se situant sur les zones de travaux.

Monsieur le Maire précise que ces travaux s'étendront sur plusieurs mois et que l'entreprise doit garantir l'accès à chaque riverain et les acteurs économiques à leur propriété. Cette demande sera présentée lors de la prochaine réunion de chantier prévue pour lundi prochain.

3 – Vie quotidienne

Information sur le lancement d'une étude diagnostique des systèmes d'assainissement par Eaux De Vienne

M. Le Maire a été destinataire d'un courriel lui annonçant le lancement de cette étude. La compétence revient à Eaux de Vienne. Le schéma directeur de l'assainissement permet, notamment, d'avoir des subventions et de déterminer les investissements nécessaires pour les nouveaux besoins.

M. GIRAULT a assisté à la réunion.

M. Le Maire ajoute qu'il sera nécessaire de faire coller ce nouveau schéma au PLUI.

Information sur un nouveau service de mobilité : le V.BUS de la CCVG

M. Le Maire informe le Conseil qu'il existe un nouveau service de transport sur le secteur. Des flyers sont à disposition dans le hall de la mairie. Il s'agit d'un service public de transport ouvert à tous, proposé par la CCVG et la région. Ce service ne fonctionne que sur réservation, à des horaires définis et avec une prise en charge depuis le domicile. Les tarifs vont de la gratuité à 4.50 € pour aller-retour.

Information sur l'obtention du label Senior Espoir pour le club de foot

M. le Maire tient à féliciter l'ensemble des acteurs qui ont contribué à l'obtention de ce label Senior Espoir et à saluer également les belles performances de tous les joueurs de football, qui font la fierté de notre regroupement.



Mairie de VERRIERES

Retour sur la distribution des bulletins de fin d'année

M. Le Maire souhaite faire un point en Conseil. Il remercie tous les agents et élus qui y ont participé. M. Le Maire demande à l'équipe municipale de prendre des photos à chaque événement et de les faire parvenir tout au long de l'année. Cette année la distribution s'est faite par l'équipe municipale et s'est bien déroulée. A ce jour, il n'y a eu aucun retour négatif. A noter pour le prochain, que la qualité du papier est à revoir.

Retour sur la cérémonie des Voeux

M. Le Maire souhaite faire un point en Conseil. M. Le Maire tient à remercier tout le monde dont Mme VERGNAUD pour son power point. Messieurs DEMEESTER et VERGNAUD pour l'éclairage et la sono. Il a été remonté, pour les prochains vœux, d'acheter également des brioches.

Conférence le 22/01/2025

M. Le Maire informe que M. ITIER animera une conférence le 22/01/2025 à 20h00 en salle JAL sur le thème de ennéagramme. Cette dernière est gratuite et ouverte à tous.

Plan Vigipirate

M. Le Maire informe qu'il y a une nouvelle posture par rapport au plan Vigipirate car nous sommes au niveau le plus élevé.

Décorations de Noël

M. Le Maire informe que les décorations ont été désinstallées. Il sera nécessaire de renouveler 55 à 60 mètres pour l'espace JAL et 2 fois 12 mètres pour le porche.

4 - Tour de table

Mme DECHATRE

Il est demandé où en est le remplacement de l'écran du vidéo-projecteur de la salle de réunion de l'espace JAL. Un devis va être demandé à la société SONOMAX. Elle informe que le repas et le spectacle de Noël ont été très appréciés par les enfants et remercie le personnel pour leur investissement lors de cette journée.

Mme VERGAUD

L'information est donnée au Conseil que 2 places sont disponibles à l'EHPAD.

Mme THIMONIER

Il est demandé où en est le devis de la société KASO2 pour le city stade. M. Le Maire répond qu'il a été mis au budget 2025. Par ailleurs, elle demande à ce que la mousse soit retirée. Le service technique sera sollicité.

M. CARPENTIER

Il est présenté un outil informatique permettant de gérer la facturation de la garderie et justifiant l'achat d'un PC portable.

Fin de séance

A VERRIERES, le 15/01/2025



Le Maire, Christophe VIAUD

La secrétaire de séance, Sylvie THIMONIER

